

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

8^e séance, 21^e année

**Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 18 décembre 2018, à 18 h, au centre administratif, 1860, 1^{re} Rue, Lévis, **sous la présidence de monsieur Jérôme Demers.**

Membres du comité exécutif présents :

Monsieur Jérôme Demers, président du conseil des commissaires et du comité exécutif
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires
Monsieur Richard Légaré, vice-président du comité exécutif
Madame Catherine Nadeau, commissaire
Madame Marie-Josée St-Laurent, commissaire-parent
Monsieur Denis Vien, commissaire

Membre du conseil des commissaires présent :

Monsieur Marcel Vézina, commissaire

Membre du personnel administratif présent par vidéo conférence :

Madame Esther Lemieux, directrice générale

Membres du personnel administratif présents :

Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint
Madame Sandra Cauchon, secrétaire générale
Monsieur Denis Bourbeau, directeur des Services des ressources humaines et des communications
Madame Pascale Pellerin, directrice des Services éducatifs
Monsieur Pierre Gaumond, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Après un mot de bienvenue, monsieur Jérôme Demers, président, déclare la séance ordinaire du comité exécutif en date du 18 décembre 2018 ouverte à 18 h 03.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du comité exécutif ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale, Mme Sandra Cauchon, confirme qu'il y a quorum.

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

CE-18-19-037

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

DE MODIFIER le titre du point 2.2 – Engagement ou nomination à un poste de direction adjointe d'établissement pour Engagement ou nomination à un poste de direction d'établissement et :

D'ADOPTER l'ordre du jour **modifié** suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 27 novembre 2018
- 1.6 Correspondance
- 1.7 Interventions du public et période de questions

2.0 Décisions

- 2.1 Affiliation à la Délégation du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) – Québec-Chaudière-Appalaches (RSEQ-QCA) pour l'année scolaire 2018-2019
- 2.2 Engagement ou nomination à un poste de direction d'établissement
- 2.3 Engagement ou nomination au poste de coordonnatrice ou coordonnateur des services administratifs
- 2.4 Engagement ou nomination à un poste de direction d'établissement
- 2.5 Produits de marque Apple – Achat de gré à gré – 2018-2019
- 2.6 Mandat d'achats de fournitures d'équipements d'impression de Collecto SAR450-2019 – Adhésion

3.0 Information

Aucun point

4.0 Questions diverses

- 4.1 Questions et messages des commissaires

5.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

CE-18-19-038

1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 27 novembre 2018

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 27 novembre 2018 a été transmis à tous les membres du comité exécutif le 13 décembre 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légaré et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 27 novembre 2018 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

1.6 Correspondance

Aucune correspondance.

1.7 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention.

2.0 DÉCISIONS

**CE-18-19-039
SÉ**

2.1 Affiliation à la Délégation du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) – Québec-Chaudière-Appalaches (RSEQ-QCA) pour l'année scolaire 2018-2019

ATTENDU l'importance qu'occupe le sport étudiant dans l'ensemble des activités éducatives de la Commission scolaire des Navigateurs;

ATTENDU le taux élevé de participation de nos élèves aux rencontres sportives régionales et la qualité de cette participation;

ATTENDU le bien-fondé de l'affiliation à la Délégation du RSEQ-Québec-Chaudière-Appalaches (RSEQ-QCA) et les avantages que la commission scolaire en retire;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

QUE, pour l'année 2018-2019, la Commission scolaire des Navigateurs paie son adhésion en fonction de sa clientèle officielle en date du 30 septembre 2018, pour un montant de 5 212,50 \$, à la Délégation du RSEQ Québec-Chaudière-Appalaches (RSEQ-QCA).

ADOPTÉE à l'unanimité

**CE-18-19-040
SRH**

2.2 Engagement ou nomination à un poste de direction d'établissement

ATTENDU les qualifications légales requises pour occuper un poste régulier dans la gestion d'établissement scolaire;

ATTENDU la recommandation du jury de sélection;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Nadeau et résolu :

QUE madame Marylène Bourget soit nommée à titre de directrice d'établissement;

QUE la date d'entrée en fonction et l'affectation soient déterminées par la directrice générale.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CE-18-19-041
SRH**

2.3 Engagement ou nomination au poste de coordonnatrice ou coordonnateur des services administratifs

ATTENDU la recommandation du jury de sélection;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Vien et résolu :

QUE madame Stéphanie Dorion-Doyon soit engagée à titre de coordonnatrice des services administratifs;

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

QUE la date d'entrée en fonction soit déterminée par la directrice générale.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CE-18-19-042
SRH**

2.4 Engagement ou nomination à un poste de direction d'établissement

ATTENDU les qualifications légales requises pour occuper un poste régulier dans la gestion d'établissement scolaire;

ATTENDU la recommandation du jury de sélection;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Marie-Josée St-Laurent et résolu :

QUE madame Andrée Pelletier soit nommée à titre de directrice d'établissement;

QUE la date d'entrée en fonction et l'affectation soient déterminées par la directrice générale.

ADOPTÉE à l'unanimité

2.5 Produits de marque Apple – Achat de gré à gré – 2018-2019

Ce point est reporté à la prochaine séance du comité exécutif.

**CE-18-19-043
SRTIC**

2.6 Mandat d'achats de fournitures d'équipements d'impression de Collecto SAR450-2019 – Adhésion

ATTENDU que la Commission scolaire des Navigateurs (CSDN) retire des bénéfices d'un processus d'achats regroupés tel celui offert par Collecto;

ATTENDU que la CSDN doit faire l'acquisition d'équipements d'impression dans les prochaines années;

ATTENDU que le mandat de fournitures d'équipements d'impression confié à Collecto est de trois ans avec une option de renouvellement pour une année supplémentaire pour un maximum de quatre ans total;

ATTENDU que la dirigeante d'organisme, madame Esther Lemieux, autorise le contrat à commandes attribué à un ou plusieurs fournisseurs retenus dont le prix soumis n'excède pas plus de 10 % le prix le plus bas (Art. 43 du c-65.1, r. 5.1 - *Règlement sur les contrats des organismes publics en matière de technologies de l'information*) afin d'optimiser nos investissements en formations et en outils de gestion sur les équipements acquis au mandat précédent;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Marie-Josée St-Laurent et résolu :

QUE la CSDN adhère au mandat d'achats regroupés de fournitures d'équipements informatiques usagés de Collecto;

QUE le directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications, monsieur Pierre Gaumond, soit autorisé à signer le mandat confié à Collecto et tout autre document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

3.0 INFORMATION

Aucun point.

4.0 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Questions et messages des commissaires

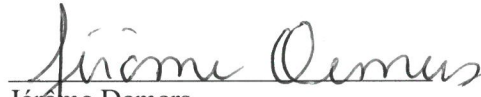
Aucune question et aucun message.

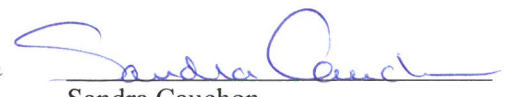
5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 18 h 28.

ADOPTÉE à l'unanimité


Jérôme Demers
Président


Sandra Cauchon
Secrétaire générale

CE-18-19-044